



Assistante maternelle et contrat

Par **bm69**, le **04/12/2013** à **15:36**

Bonjour.

ma femme est assistante maternelle agréé et a une petite avec un contrat de mensualisation etc.

la maman ayant eu un 2eme enfant début novembre, celle ci a décidé de garder plus sa fille et de nous la donner que quelques jours par semaine(2).

notre soucis c'est que ma femme a reçue sa fiche de paie ainsi que son cheque mais a été payée au réel.(heures effectuées).

nous n'avons pas signés d'avenant et est ce normale?

Qui pourrait m'en dire plus sur la mensualisation car à quoi cela sert autrement.

merci de vos réponses

Par **moisse**, le **04/12/2013** à **17:54**

Bonjour,

[citation]Qui pourrait m'en dire plus sur la mensualisation[/citation]

<http://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil/employeur-dassistante-maternelle/jemploi/comment-determiner-le-salaire.html>

La transformation du contrat de mensualisation en occasionnel ne peut se faire sans votre accord.